

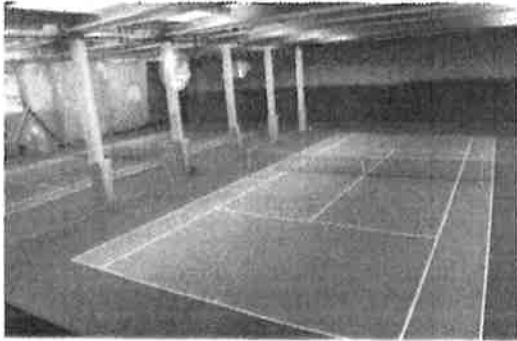


Organisation

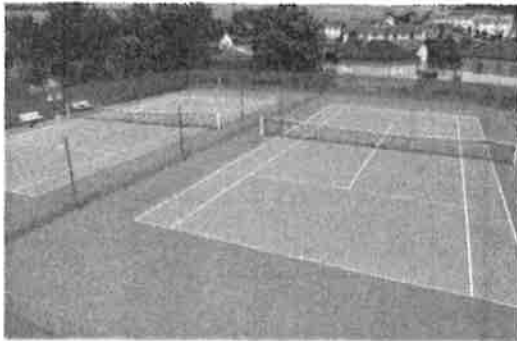
Structures

La salle de tennis
Jean Auger

- Avec 2 courts couverts en résine



- 2 courts extérieurs en résine



Président d'honneur : Michel PARMENTIER

Président : Catherine CRAMPON

Trésorier : Sébastien HOHWEILLER

Secrétaire : Hélène VALLETTE

Encadrement Sportif



Moniteur diplômé breveté d'état TENNIS

Tristan SOURIS

diegotristan18@hotmail.fr



Adresse du Club



YAINVILLE - LE TRAIT TC
Salle de tennis Jean Auger
Rue de la République
76480, YAINVILLE
Téléphone : 02 35 75 13 55
tennis-yainville@orange.fr

YAINVILLE LE TRAIT TENNIS CLUB



Saison 2016 / 2017



*Ecole de Tennis, Mini Tennis
Compétition
Loisir*

Salle de tennis Jean AUGER
Tel / 02 35 75 13 55

Formalités:

1/LA LICENCE : obligatoire , elle est reversée intégralement à la FFT

2/LA COTISATION : vous donne accès aux installations sportives et vous permet de jouer toute l'année sur les courts intérieurs et/ou extérieurs, en application du règlement intérieur du club.

3/LES COURS : 1h ou 1h30 / semaine sur environ 30 semaines

4/ LE CERTIFICAT MEDICAL

Tous les adhérents devront fournir obligatoirement un certificat médical de non contre indication à la pratique du tennis, et les joueurs participant aux compétitions individuelles, ou par équipe, devront y ajouter « en compétition »

Règlement:

Vous pouvez vous acquitter du règlement complet de la saison sportive en 1, 2 ou 3 chèques à l'ordre de « Yainville — Le Trait Tennis Club »

Attention !

Fin décembre, vous devez avoir réglé la totalité de la saison sportive.

L'inscription sera validée avec le règlement

Les Tarifs 2015 / 2016

LA LICENCE FFT:

JEUNES (- de 18 ans) : 20 €

ADULTES (+ de 18 ans) : 29€

LES COTISATIONS:

MINI TENNIS : 50 €

JEUNES (- de 18 ans) : 80 €

ADULTES (+ de 18 ans) : 120 €

LES COURS:

JEUNES (- de 18 ans) : 80 €

ADULTES (+ de 18 ans) : 120€

ADHERENTS EXTERIEURS AU SITY:

supplément de 15 euros par famille sur la cotisation

REDUCTION:

-10% sur les cotisations à partir de la 3ème inscription (même famille)



INSCRIPTIONS

A la salle de tennis Jean Auger à Yainville,
auprès du moniteur

Des permanences seront assurées au niveau du club House
de Yainville le :

Mercredi 07 septembre : 16h00 à 18h00

Vendredi 09 septembre : 17h00 à 19h00

Samedi 10 septembre : 10h30 à 12h30

Test et essai possibles

Reprise des activités
lundi 19 septembre 2016



L'organisation des cours

*En fonction de la constitution des
groupes dès la rentrée de
septembre 2016*

*Lundi, mardi, jeudi et vendredi
à partir de 15h30*

Mercredi à partir de 13h00

Samedi à partir de 09h00

*Les propositions de créneaux (en fonction
de l'âge et du niveau des joueurs)
se feront dès l'inscription par le moniteur*